

**Division Communication**

Tél. +41 (0)31 308 22 22

Fax +41 (0)31 308 22 65

e-mail com@snf.ch

Berne, le 19 octobre 2011

**Communiqué de presse***Clôture du PNR 54 «Environnement construit»***Une approche globale pour le développement de l'environnement construit**

*En Suisse, envisager et développer l'espace bâti, les infrastructures et le paysage comme un tout ne se fait que de manière incomplète et hésitante. Ceci nuit à la qualité de vie et entraîne des coûts élevés pour l'économie nationale. Telle est la conclusion du Programme national de recherche « Développement durable de l'environnement construit » (PNR 54).*

Rien ne freine la progression du mitage du territoire helvétique. Il a commencé il y a des décennies et réclame chaque minute près d'un mètre carré de terrain. Des agglomérations, il gagne de plus en plus les vallées alpines. Ce phénomène entraîne des coûts élevés pour l'économie nationale et entrave une bonne utilisation des ressources.

**Exploiter les potentiels de développement avec ménagement**

Il conviendrait de limiter spatialement le développement des espace bâtis, et d'améliorer et mieux coordonner l'exploitation de ceux déjà existants. Les friches industrielles et ferroviaires présentent un potentiel d'exploitation considérable, tout comme les biens immobiliers et les places d'armes situés à proximité des villes et que l'armée ne revendique plus, les espaces bâtis insuffisamment utilisés et peu attrayants ainsi que le sous-sol. Ce dernier offre non seulement un espace pour accueillir des bâtiments et des infrastructure mais peut également servir, entre autres fonctions, à l'exploitation de l'énergie et de l'eau. Une coordination à un niveau global est une condition impérative et urgente à une intensification de l'exploitation du sous-sol.

Un usage durable de tous ces terrains nécessite qu'elles ne soient plus considérées comme des surfaces en réserve. Il convient de les mettre au service d'une transformation qui place l'urbanité au centre de ses priorités. Outre la qualité de la conception, l'urbanité implique à la fois une offre qualitativement élevée en espaces non construits et en espaces verts ainsi qu'une desserte optimale par les transports publics. C'est pourquoi le PNR 54 préconise de mieux encadrer les villes et les communes lors de projets de planification et de construction, et ce au-delà de la phase des autorisations.

### **Accorder plus d'importance aux développements démographiques**

Accroître l'attractivité des espaces bâtis comporte un risque d'exclusion sociale. Les résultats du PNR 54 montrent (\*) que les bâtiments d'habitation récemment érigés dans les centres-villes s'adressent majoritairement aux personnes mobiles et à gros revenu, tandis que les familles et les catégories à faible revenu se trouvent refoulées. Une politique active de construction de logements par le secteur public est indispensable pour inverser cette tendance. Cette politique peut s'appuyer sur un plan d'aménagement du territoire, sur la recherche et l'accompagnement d'investisseurs mais aussi sur l'encouragement des coopératives de construction de logements. Elargir l'éventail des différents investisseurs est le moyen le plus sûr de garantir une offre diversifiée sur le marché du logement.

Selon le PNR 54, les aspects sociodémographiques sont trop peu pris en compte dans les planifications communales. Pour répondre aux besoins changeants de différents groupes, comme par exemple les personnes âgées, le PNR 54 préconise d'intensifier la création de structures administratives interdépartementales consacrées au développement de l'espace bâti afin de surmonter l'approche sectorielle prépondérante.

### **La Suisse a besoin d'un concept national d'infrastructure**

Une planification intersectorielle fait également défaut en termes d'infrastructures techniques. Aujourd'hui encore, dans leur grande majorité, les routes, les chemins de fer, l'alimentation en gaz, en eau et en électricité ou encore les égouts sont planifiés et réalisés sans coordination. On enregistre certes des progrès, notamment grâce aux projets d'agglomération, mais il faut poursuivre les efforts dans ce sens. Le PNR 54 propose l'élaboration d'un concept d'infrastructure au niveau national qui définisse, pour chaque secteur et pour chaque région géographique, une stratégie en matière d'entretien et de développement, mais aussi de démolition des infrastructures techniques. Une étude ciblée du PNR 54 (\*\*) chiffre à environ 30 milliards de francs les besoins financiers annuels dans ce domaine pour les deux décennies à venir.

### **Consolider les ressources en connaissances**

Les connaissances sont la principale ressource qui permette d'assurer un développement durable de l'environnement construit. Sa gestion souffre actuellement d'un manque de spécialistes. Cette lacune appelle donc une formation fortement interdisciplinaire qui fasse intervenir les domaines de la technique, de l'urbanisme, de l'économie et du social. Les hautes écoles et les associations professionnelles devraient diversifier leur offre de formation dans ce sens. Par ailleurs, le développement durable de l'espace de vie et de l'environnement construit sont des thèmes qui devraient être abordés à l'école obligatoire.

## Publications

(\*) Programme national de recherche 54 (éd.): «Développement durable de l'environnement construit - Vers une gestion intégrée et proactive», Synthèse du PNR 54, ISBN 978-3-7281-3450-9 (Open Access ISBN 978-3-7281-3451-6), Vdf-Verlag, Zurich, 2011 (Edition imprimée avec nombreuses publications sur DVD)

(\*\*) Hans-Rudolf Schalcher, Hans-Jakob Boesch, Kathrin Bertschy, Heini Sommer, Dominik Matter, Johanna Gerum et Martin Jakob: «Was kostet das Bauwerk Schweiz in Zukunft – und wer bezahlt dafür? », Etude ciblée du PNR 54, ISBN 978-3-7281-3397-7 (Open Access ISBN 978-3-7281-3398-4), Vdf-Verlag, Zurich, 2011

### **PNR 54 «Développement durable de l'environnement construit»**

*Le Programme national de recherche «Développement durable de l'environnement construit» (PNR 54), avec les 31 projets de recherche qui le constituent, travaille depuis 2005 à fournir les bases scientifiques pour promouvoir un développement durable de l'environnement construit en Suisse. Ses projets interdisciplinaires et transdisciplinaires portaient sur l'architecture et l'urbanisme, les sciences de l'ingénieur, les sciences naturelles, les géosciences, les sciences sociales et l'économie.*

*La synthèse du PNR 54 présente les principales conclusions des projets de recherche, placées dans le contexte global du programme. L'édition imprimée comporte une liste des publications du PNR 54, ainsi qu'un DVD avec la plupart des publications.*

**Contact:**

Prof. Dr. Eugen Brühwiler  
Président du comité de direction du PNR 54  
Laboratoire de maintenance, construction et sécurité des ouvrages  
EPF Lausanne  
1015 Lausanne  
Tél.: +41 (0)21 693 28 82  
Mobile : +41 (0)79 277 5189  
e-mail: [eugen.bruehwiler@epfl.ch](mailto:eugen.bruehwiler@epfl.ch)

Prof. Dr. François Hainard  
Membre du comité de direction du PNR 54  
Institut de sociologie  
Université Neuchâtel  
Faubourg de l'Hôpital 27  
2000 Neuchâtel  
Tél.: +41 (0)32 718 14 20  
Mobile: +41 (0)79 615 15 55  
E-mail: [francois.hainard@unine.ch](mailto:francois.hainard@unine.ch)

Urs Steiger  
Chargé de valorisation du PNR 54  
Pilatusstrasse 30  
6003 Lucerne  
Tél.: +41 (0)79 667 62 53  
e-mail: [u.steiger@bluewin.ch](mailto:u.steiger@bluewin.ch)

Ce communiqué de presse et trois brèves interviews des intervenants seront disponibles dès 10 heures sur le site Internet du Fonds national suisse: [www.fns.ch](http://www.fns.ch) >  
Médias > Conférences de presse